

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 DECEMBRE 2020**

Convocation du 27 novembre 2020

Le quatre décembre deux mil vingt à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle socioculturelle, sous la présidence de Madame Christine BLANCHAIS

Présents :

Mesdames AMARA Marie-José, BLANCHAIS Christine, HEID Sophie, KRIEGER Marie-Odile, LOZACHMEUR Estelle  
Messieurs ADOLF Christian, ANDRE David, FIEGEL Gilbert, HANINI Lahbib, LITTNER Yannick, SCHMITT Sébastien, WINTZ Maurice

Absents excusés :

Madame BARRILE Marie-Madeleine,  
Messieurs MESSER Julien, WEBER Jérôme

Membres en fonction : 15

Présents: 12

Absents excusés : 3

Secrétaire de séance : M. HANINI Lahbib

**1. Désignation du secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2451-6 du CGCT, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

M. HANINI Lahbib est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

**2. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 octobre 2020**

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 30 octobre 2020 et après discussion, les membres du conseil municipal décident d'approuver celui-ci à l'unanimité.

**3. Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021**

En général le budget pour l'année est voté au mois de mars de cette même année.

Pour pouvoir payer les nouvelles dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> janvier au vote du budget la délibération à portée générale n'est pas possible. Aussi, le conseil municipal devra à chaque

dépense nouvelle prendre une délibération du montant exacte de la dépense. Le montant maximum de toutes les dépenses d'investissement pendant cette période ne devra pas dépasser le quart des crédits ouverts au budget 2020.

#### **4. Demande de subvention : Ecole Intercommunale Durningen Kienheim**

Les enseignantes proposent en raison de la situation sanitaire d'organiser un Noël pour les enfants dans chaque classe. Chaque enfant recevra une petite trousse garnie de quelques chocolats et un goûter sera organisé. Le corps enseignants demande une subvention de 275 €. Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de 275 € pour le Noël des enfants de l'école.

Le compte rendu du conseil d'école du 4 novembre 2020 est disponible sur le site internet de la commune de Kienheim.

#### **5. Demande de la commune de Kienheim : participation financière à la gestion de l'école**

Notre école est une école intercommunale.

Les frais d'investissement de l'école (ordinateurs, fenêtres, meubles ...) sont partagés pour moitié entre les 2 communes.

Les frais de fonctionnement (électricité, eau, société de nettoyage ...) quant à eux, sont partagés en fonction du nombre d'élèves de chaque village.

La secrétaire de Kienheim Sylvie BAUMERT assure la gestion administrative de l'école (factures, payes des Atsem) et la refacturation à la commune de Durningen.

Le maire de Kienheim Luc Ginsz et ses adjoints assurent le suivi des travaux (demande de devis, passage de la commission sécurité, petites réparations...) et la gestion du personnel et l'organisation du travail des ouvriers communaux de Kienheim et Durningen à l'école.

La commune de Kienheim sollicite une participation financière de 120 € par mois à la commune de Durningen. Sur le principe, le conseil municipal n'est pas contre mais souhaite avoir une justification du montant et une durée d'engagement. Nous allons prendre contact avec la mairie de Kienheim pour avoir le décompte horaire de la fixation du montant de la participation.

#### **6. Lampadaires solaires**

Nous disposons à Durningen d'un city stade depuis quelques années. Il est constitué d'une partie pour les enfants de moins de 10 ans et d'une deuxième partie pour les adolescents. Nos jeunes en profitent pleinement du mois d'avril au mois d'août.

Le reste de l'année dès la fin août, il fait nuit à 20 h puis progressivement dès 17 h.

Nous souhaitons installer 3 lampadaires solaires pour permettre à nos jeunes de profiter du city stade en toute saison. Le devis de Sobeca pour l'achat et la pose des 3 lampadaires est de 7 802 € HT.

Le choix des lampadaires solaires s'inscrit dans un esprit écoresponsable. Nous avons demandé une subvention à la Communauté de Communes du Kochersberg qui nous a été accordée pour un montant de 2 048.02 €.

Nous allons également faire une demande de subvention auprès de la préfecture au titre de la DETR 2021. Adopté à l'unanimité.

### **7. Travaux salle communale**

La commission « bâtiments » présente au conseil municipal l'ensemble des devis réceptionnés (peinture de la salle des fêtes, remise en état du balcon, aménagement du sas à côté de la cuisine, agrandissement d'une porte). Les réflexions sont encore en cours, les membres du conseil municipal proposent de faire eux-mêmes certains de ces travaux.

La salle a été louée pour un après-midi pour une réunion de travail de 2 heures.

La salle étant en travaux, le tarif de la salle a été divisé par 2 soit 40 € pour un après-midi au lieu de 80 €. Adopté à l'unanimité.

### **8. Modification du budget**

Point supprimé

### **9. Déneigement de la commune**

La convention de déneigement avec M. Hubert LUTTMANN doit être renouvelée pour l'hiver 2020/2021. Le tarif horaire a été légèrement augmenté pour passer de 58 € à 61 € HT de l'heure sans distinction de tarif horaire jour, nuit, week end et jours fériés. M. Hubert LUTTMANN souhaiterait se voir verser un forfait en début de saison de 1.15 € par habitant soit 768,20 € pour 668 habitants. En cas de neige, les heures travaillées se déduiraient de ce forfait. Si le nombre d'heures d'intervention est inférieur à 10 h 30, M. Hubert LUTTMANN accepterait de faire un passage pour entretenir les chemins piétonniers du village au printemps. A titre indicatif durant l'hiver 2017/2018 15 heures de travail ont été facturées et l'hiver 2018/2019 10 heures. Adopté à l'unanimité.

### **10. Carte cadeau**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'attribuer :

-une carte cadeau de 100 € à M. Julien MESSER, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, à l'occasion de la naissance de son fils Anatole.

### **11. Bilan des demandes d'autorisations d'urbanisme en cours et délivrés**

Point reporté

## **12. Divers**

-Identité visuelle du site internet : présentation des premières esquisses. Réflexion des membres du conseil sur le choix d'une des 3 propositions.

-Panier gourmand : la composition du panier a été choisie parmi les producteurs locaux. Ces paniers seront distribués le samedi 19 décembre 2020

-Commerce ambulant : Julien BONY de Fessenheim le Bas a demandé notre accord pour installer un mardi sur 2 place de la Mairie son food truck pizza, tartes flambées à emporter. Souhaitant encourager les initiatives, le maire a donné son accord.

-Rénovation du lavoir à linge : les travaux de maçonnerie sont quasiment terminés, la charpente va être livrée mi-janvier, les tuiles seront rouges.

-Rue de la Buhn : pose d'un poteau en bois pour la fibre au numéro 7. Ce poteau permettra de relier 4 familles à la fibre.

Le Maire  
Christine BLANCHAIS

Le secrétaire de séance  
Lahbib HANINI

